ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

Le Canal de Roubaix

Les travaux de creusement L'intensité du trafic

Dernièrement, nous avons fait connaître à nos lecteurs l'importance du canal de Roubaix. Nous donnons aujourd'hui un article du « Port de Dunkerque », faisant l'historique des travaux du canal et démontrant l'intensité de son trafic.

C'est en mars 1824 que l'on dressa un projet de création d'un canal destiné tout simplement à mettre la ville de Roubaix en communication avec les canaux du Nord, ce devait être un canal à petite section qui longerait la vallée de la Marque, depuis Tressin et parviendrait à Roubaix, au point dit du « Galan d'eau » par un souterrain de 2 kilomètres au moins.

Ce projet reçut l'acceptation officielle en 1825 et fit l'objet la même année d'une concession moyennant la jouissance perpétuelle des droits de la navigation. Cependant, *la création d'un canal à petite section* présentait u grand nombre d'inconvénients, le concessionnaire s'en aperçut bien vite et demanda l'autorisation de modifier les dimensions et le tracé : d'une part, en établissant un canal à grande section comme les autres canaux du pays et d'autre part en dirigeant le canal vers Tourcoing et vers Lannoy au moyen de deux embranchements distincts ; satisfaction lui fut donnée et dès 1831 la navigation était déjà ouverte entre la Deûle et Croix.

Les travaux se poursuivirent activement vers Lannoy, mais le fait que le canal-impasse concédé allait en réalité devenir un canal de jonction de la Deûle à l'Escaut, ce qui changea complètement le projet primitivement conçu, incita l'Administration à modifier les conditions de la concession, celle-ci, en effet, de perpétuelle qu'elle était fut limitée à une durée de 99 ans, avec une réduction d'un quart des droits de navigation et passa aux mains d'un autre concessionnaire.

Lorsque la partie française du canal fut réalisée, des difficultés surgirent du côté belge, elles furent pourtant vite aplanies, ainsi qu'en témoigne la convention diplomatique conclue entre les deux gouvernements le 27 août 1839 ; à cette date, le canal de l'Espierre allait être entrepris pour être complètement terminé en 1843 et c'est vers cette époque que nous pourrions placer l'ouverture de la navigation sur ce canal, (puisque deux bateaux belges arrivèrent à Roubaix le 10 décembre 1843) si des éboulements considérables ne s'étaient pas produits dans les tranchées qui précédaient le souterrain ; devant toutes ces complications et après avoir fait de très grosses dépenses pour y remédier, dans la mesure du possible, le concessionnaire, découragé, renonça (en 1846) à poursuivre l'entreprise.

Après plusieurs tentatives pour continuer elle-même les travaux, la ville de Roubaix offrit à l'Etat la propriété du canal, sous la réserve que les travaux d'achèvement seraient exécutés aux frais du Trésor, cette offre fut acceptée en 161, mais les difficultés budgétaires auxquelles dut faire face l'Etat avec la guerre de 1870 ne permirent pas l'achèvement du canal avant 1876 ; c'est le 1er janvier 1877, que le canal fut ouvert à la navigation.

L'embranchement de Tourcoing n'a été réalisé qu'après l'ouverture de Roubaix, vers 1893 environ.

Diverses améliorations ont été réalisées depuis, elles ont visé principalement une meilleure alimentation du canal, celle-ci s'opère actuellement au moyen de machines installées près de l'ancienne écluse de Saint-André et de l'usine élévatoire de cette commune pour ce qui concerne le versant de la Deûle, our le versant de l'Escaut, l'alimentation des biefs de Leers et du Sartel, a été faite exclusivement au moyen des eaux de l'Escaut et pour éviter les manuvres abusives de l'écluse belge de Leers, qui auraient eu pour résultat d'affamer le bief supérieur et par suite de gêner la navigation dans la partie française du canal, un accord est intervenu entre l'Etat français et la compagnie du canal de l'Espierre.

Signalons en passant la création du port du Sartel, dont l'avant-projet d'établissement avait été dressé en 1875 par l'Administration, mais c'est seulement le 5 mai 1885 que la ville de Roubaix présenta définitivement le projet d'établissement dans ce nouveau port, qui ne fut réalisé qu'en 1900.

UN PEU DE STATISTIQUE

La longueur totale du canal de Roubaix est de 23 km 885 ; il a une largeur uniforme de 10 mètres au plafond, sauf dans les ports du Blanc-Seau et de l'Union, où elle est portée à 16 mètres ; son mouillage normal est de 2 m. 20 et le tirant d'air sous les ponts est de 3 m. 60.

Le chemin qui sert de halage est empierré et a une largeur de 4 mètres.

Les transports sur le canal de Roubaix sont importants, ils se sont surtout développés depuis l'amélioration de la traversée de Lille, les bateaux pouvant maintenant passer avec 1 m. 80 d'enfoncement.

La navigation en descente est plus active qu'en remonte, elle forme 86 % du trafic total.

Dans ce trafic, le principal élément est la houille, elle entre pour 55 %, puis viennent les matériaux de construction et les produits agricoles.

Le canal de Roubaix possède un certain nombre de ports dont le trafic se décompose de la manière suivante :

	Embarquement tonnes	Débarquement tonnes	Total tonnes
	—	—	—
Roubaix	20.544	253.106	273.650
Croix	17.170	173.069	190 239
Marcq-en-Barœul	20.777	93.511	114.288
Tourcoing	282	49.499	49.781
Blanc-Seau		36.635	36.635
Sartel	15.162	18.986	34.148
Marquette	571	29.723	30.294
Total	74.506	654.520	729.035

Le canal de Roubaix a donné passage en 1913, à 4.437 bateaux portant 881.137 tonnes réparties de la façon suivante :

Trafic né sur la voie :

Trafic intérieur.... 126.319 tonnes
Expéditions ..... 174.715 —

Trafic né hors de la voie

Arrivages ..... 580.203 tonnes
Transit ..... » —

Le tonnage moyen se rapportant à la distance entière de la voie lui assigne le 48e rang parmi les lignes françaises, avec 414.036 tonnes, soit 1,50 °/°° du trafic total des voies navigables françaises.

A. NANIN.

Les fêtes de l'Amitié franco-belge

LA TOMBOLA DU NORD-TOURISTE

La tombola organisée par le Nord-Touriste, tirée dimanche soir, dans la salle des fêtes de l'Hospice, a donné les résultats suivants :

1er prix n. 266 (une bicyclette) ; 2e, 142 (100 francs) : 3e, 4e et 5e, n. 827, 866, 160 (50 francs) ; Les numéros 576, 213, 684, 131, 703, 840, 595, 570, 79, 719, gagnent 25 francs.

Les numéros de 1 à 10, de 31 à 40 et de 801 à 810, gagnent 10 francs.

Les numéros 651 à 660, de 501 à 510, de 151 à 160 de 611 à 620, de 261 à 270, gagnent 5 francs.

Les numéros 578, 830, 818, gagnent une sacoche de guidon en cuir.

Les lots pourront être retirés dès demain mercredi, au siège du Nord-Touriste, contour Saint-Martin.

LA JOURNEE DE LUNDI

Les fêtes prévues se sont déroulées hier selon le programme que nous avons publié. L'affluence du public a été moins grande que l'on ne l'espérait, en raison de la difficulté des communications avec la Belgique, mais la population des quartiers intéressés et les amateurs de sportmen de la région a montré le même empressement à participer aux différentes manifestations.

Au Stand des Trois-Ponts, les tireurs se sont succédé sans relâche, et des tirs remarquables ont été enregistrés. Dans la catégorie « Roubaix-Fortune », match à la plus belle balle doté de nombreux prix plusieurs habitués du Lebe, à longue portée se sont disputés la première place avec des différences de quelques millimètres.

LES FETES CYCLISTES

Les différentes sections de fanfares, de trompettes, de mouvements d'ensemble, primées au concours de dimanche, se sont formées en cortège, à 10 heures, place de la Gare, et ont défilé par les rues jusqu'à la place du Progrès, où ont eu lieu des exécutions à vélo.

La fanfare cycliste de Sweveghem-lez-Courtrai a donné sur la Grand'Place, de 11 h. 30 à 13 h., une audition en marche qui a retenu beaucoup de spectateurs. Sous la conduite de leur excellent chef, M. Vantieghem, directeur de l'Ecole de musique de Menin, ils ont exécuté avec beaucoup d'ensemble six morceaux que l'on a applaudis.

Les fêtes cyclistes se sont poursuivies l'après-midi dans les différents quartiers, au Pile, à la Fraternité, au Cul-de-Four, au Fontenoy, à l'Epeule, place du Travail. Course au cerceau, à la valise, aux œufs, aux ciseaux, toutes amusantes pour le public comme pour les participants, et auxquelles des prix variés donnaient plus d'attrait.

LE RECRUTEMENT DE NOS OFFICIERS DE RESERVE

On sait que la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée prévoit que certaines grandes écoles telles que l'Ecole centrale, l'Ecole supérieure des Beaux-Arts, etc...., sont autorisées à faire donner à leurs élèves la préparation militaire supérieure du 3e *degré qui permet à ceux-ci de concourir* pour le grade d'officier de réserve et de terminer leur service militaire avec le grade de sous-lieutenant.

C'est un titre d'honneur pour les Ecoles de ce genre en même temps qu'une grande faveur pour les élèves qui les fréquentent, de bénéficier de pareils avantages

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre Ecole Nationale Supérieure des arts et industries textiles de Roubaix vient d'être classée par le Ministère de la Guerre parmi les Etablissements qui jouissent de la faculté de donner à leurs élèves cette préparation militaire supérieure.

L'application de cette mesure commencera à partir de la prochaine année scolaire 1923-1924.

Pommade Cadum
contre
Eruptions de la Peau

La Pommade Cadum calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau et assure des nuits de sommeil paisible aux personnes souffrant atrocement d'affections cutanées. Elle arrête instantanément les démangeaisons causées par les maladies de la peau. Bien des souffrances peuvent être évitées en employant à temps ce merveilleux remède, très efficace contre l'eczéma, boutons, dartres, gale, peau écailleuse, éruptions, ulcères, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, plaies, etc. Prix : 3 francs.

LE MARCHE DU TRAVAIL

Pendant la semaine du 14 au 19 mai, l'Office Municipal de Placement gratuit, 2, rue Nain, à Roubaix, a effectué 70 placements dans les industries métallurgiques, textiles, du vêtement, dans la manutention, le commerce et les services domestiques.

Les 98 demandes non satisfaites émanent surtout d'ouvriers de l'industrie textile, de la métallurgie et de manœuvres.

Les 12 offres non satisfaites émanent d'entrepreneurs de bâtiment, de commerçants et de particuliers pour les services domestiques.

51 belges, 5 polonais, 3 italiens et 3 hongrois ont fait régulariser leurs papiers pour s'employer principalement dans les industries du bâtiment, du textile, des métaux ou comme manœuvres.

SUR LE TROTTOIR

Une contravention a été rédigée contre M. Charles Fierens, demeurant rue Milton, pour avoir circulé à vélo sur le trottoir de l'Hôtel de Ville.

L'EXPOSITION NATIONALE D'HORTICULTURE

Vendredi 25 mai, à midi, s'ouvrira l'Exposition générale horticole ed printemps organisée au Cours-la-Reine, à Paris, par la Société Nationale d'Horticulture de France : fleurs, rosiers, arbustes fleuris, fruits, légumes, industries horticoles, beaux-arts horticoles, architecture paysagère.

Cette fête florale, dont le succès s'accentue d'année en année, ouvrira les autres jours, de 9 h. à 18 h. 30 et clôturera le *dimanche* 3 juin au soir.

Conférences-promenades les samedi 26, dimanche 27 et dimanche 3 juin, à 10 h. 30.

GROUPE DES POILUS D'ORIENT

La section des Anciens Poilus d'Orient invite les familles ayant un ou plusieurs de leurs membres décédés en Orient, à se faire inscrire comme membres de leur groupe, au siège, café Reumaux, Grand'Place, 3.

L'inscription est gratuite.

La section se charge de fournir tous renseignements au sujet des disparus. Elle désire ardemment rendre un dernier hommage à ceux d'entre eux dont les corps seraient rapatriés.

A LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le Bureau de la Ligue des Droits de l'Homme (section roubaisienne), a tenu dimanche 15 mai, sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Napoléon Lefebvre.

Tout d'abord, le secrétaire a, à la grande satisfaction des membres présents, annoncé que les adhésions devenaient de plus en plus nombreuses. Tous ont vu dans ce mouvement libérateur, une preuve que les vrais démocrates sentent le besoin de se grouper pour défendre les conquêtes de la République menacées par la réaction, devenue audacieuse, grâce à la complicité du Bloc National.

Le Bureau s'est ensuite occupé du Congrès qui doit avoir lieu au mois de juillet A ce Congrès assisteront des personnalités bien en vue de la Ligue. Nous ne doutons pas de son succès.

A la fin de la réunion, le Bureau, répondant au désir d'un grand nombre de ligueurs, a rédigé un ordre du jour flétrissant, au nom de la liberté individuelle, l'acte inqualifiable des Camelots du Roi à l'égard de M. Caillaux.

Donnant suite à une décision prise par le Bureau, MM. Napoléon Lefebvre et Chevalier se sont rendus à Lille à une réunion de la Fédération du Nord, présidée par M. Collier, professeur à l'Ecole des Arts et Métiers.

A cette réunion ont été prises les dispositions pour la bonne marche et la réussite du Congrès. Celui-ci, organisé par la Section roubaisienne, fera certainement époque dans les annales de la Ligue à Roubaix. Une réunion extraordinaire du comité directeur aura lieu mercredi 23 mai. Des convocations seront envoyées. Nos amis se feront un devoir de répondre à l'appel qui leur sera adressé.

Les roubaisiens non inscrits sur les listes de contrôle de la Ligue mais qui ont manifesté le désir de se faire inscrire, sont priés d'adresser leur adhésion au Président, Lefebvre, café du Centre, Grande-Place, à Roubaix.

MELOMANES ROUBAISIENS

Ce soir mardi à 19 h. 30, au local, répétition générale.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Marcel Cattelain, rue Cugnot, cour Fontaine, 11. — Daniel Devlaminck Grand'Place, 18. — Albert Ponseele, rue du Trichon, 73. — Andrée De Bels, rue Vaucanson, 22, cour Wattel, 3. — Denis Deschamps, rue J.-B. Motte, 16. — Régine Henion, rue Perrot, 3. — Oscar Waeysens, rue des Anges, 118. — Georges Lecaillier, rue du Curoir, 67.

DECES. — Hector Desquiens veuf Adèle Tiberghien, 72 ans, rue Montgolfier, cité Degrave, 1.

Les Costumes de Géo -88- Rue Nationale Lille
à des prix abordables sont les plus élégants

WATTRELOS

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Laure Laebens, rue de Mouscron, 50/6. — Mireille Lachaert, rue du Beck, 31.

Publications. — Charles Delecroix, cultivateur, et Marie-Louise Ahage, s. p., à Marcq-en-Barœul. — Joseph Geerolf, casquetier, et Gabrielle Lamotte, couturière, à Mouscron. — Joseph Barrau, préposé des douanes, et Marcelle Boy, s. p., à Latresnes (Gironde).

Décès. — Marie Vandembroucke, épouse Vandenbrouck, 40 ans, rue des Arts, 10.

LYS

ENERGIE ELECTRIQUE. — Le maire de Lys porte à la connaissance de ses administrés qu'une enquête est ouverte jusqu'au 31 mai en vue de recevoir les observations ou réclamations des habitants sur une demande en concession par l'Etat avec déclaration d'utilité publique, de distribution d'énergie électrique aux services publics. Le registre et les pièces du dossier sont déposés à la mairie, 1er guichet, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

POLICE DU ROULAGE. — Maurice Laurent, marchand de charbon à Lys, a fait l'objet d'une contravention pour avoir circulé avec un camion à quatre roues, attelé d'un mulet, dans la ruelle dite « des Sorcières », rue du Progrès, chemin interdit aux voitures.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un conducteur, à la gare de Lannoy, M. Alfred Vandenbrouck, 29 ans, demeurant à Tourcoing, 6, rue Rainaut, s'est blessé au cours d'une manutention, par la chute d'un tube à hydrogène; il s'est fait une plaie contuse au gros orteil gauche, qui le force au repos une huitaine de jours. — Chez Clovis Poullet, tanneur, Jean Ducoulombier, 38 ans, mécanicien, demeurant à Lys, rue Echevin, s'est blessé à l'œil gauche par un éclat de fonte. — Dans la même usine, Jules Rolland, 33 ans, fouleur, demeurant à Lys, rue de la Mairie, a eu le gros orteil écrasé : 15 jours de repos.

FOREST

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Chuffart, maire.

Journée Pasteur. — Des insignes seront vendus par les élèves des écoles au profit des laboratoires.

Bureau de bienfaisance. — Les fonds pour paiement de fournitures de secours en nature étant épuisés, le Conseil vote une première subvention de 500 francs.

Caisse syndicale communale de chômage. — Une subvention annuelle est allouée à cette caisse.

Premier concours fédéral de tir des amicales du canton. — La section de tir de l'Amicale des Anciens Elèves de Forest étant appelée à organiser un concours, une subvention lui sera allouée.

Garde champêtre. — Une nouvelle tenue lui sera accordée; il touchera une indemnité annuelle de vêtements. Le nécessaire sera fait pour qu'il soit assujetti à la retraite.

Après examen à huis-clos de plusieurs demandes d'assistance, la séance est levée.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La commission administrative s'est réunie sous la présidence de M Chuffart, maire. Les fonds disponibles pour le paiement des secours en nature étant épuisés, une subvention sera demandée à la commune.

Après avoir pris connaissance des résultats des adjudications ncur la location des terres appartenant au Bureau de bienfaisance, la commission donne un avis favorable à plusieurs demandes d'assistance.

FLERS

LA DUCASSE. — La kermesse de plus o obtenu plein succès; nombreux furent, ces deux jours, les promeneurs qui se dirigeaient vers la place où se trouvaient maintes attractions et manèges. L'animation a été vive les deux jours jusqu'à une heure très avancée de la soirée.

ASCQ

TOURNEE D UPERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la mairie, aujourd'hui, de 13 heures à 16 heures, pour procéder au *recouvrement des contributions et taxes* communales, ainsi que pour payer les divers *mandats.*

LEERS

BLESSES DU TRAVAIL. — Jean Martin, 15 ans, trieur, demeurant à Leers, rue Hnri-Deschamps, occupé à l'usine Saint frères, a été coupé à la main gauche au passage de la verge à couteau de son métier à tisseur : 15 jours de repos. — César Nottebaert, demeurant à Lys, rue du Fresnoy, a reçu un coup de navette à la main gauche, *lui faisant une plaie profonde : 15 jours de* repos.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — Aujourd'hui, de 15 à 16 heures, dans la salle de la mairie, il sera procédé à une enquête relative à la demande formée par la commune de Leers à l'effet d'obtenir l'autorisation d'acquérir deux parcelles de terrain appartenant à M. Mulle-Gadenne. Les observations des oppositions auxquelles pourrait donner lieu le projet en question, seront consignées dans un procès-verbal ouvert à cet effet. Celles qu seront formulées par écrit seront annexées audit procès-verbal.

Les plans joints à la demande de la commune de Leers, sont déposés au secrétariat de la mairie pour être communiqués à tout requérant.

TOUFFLERS

INSCRIPTION DE LA CLASSE 1924. — Certains jeunes gens appartenant à la classe 1924, n'ont pas encore réclamé leur inscription sur les tableaux de recensement; ils sont invités à le faire d'urgence, s'ils veulent éviter des inconvénients.

RESULTAT D'ADJUDICATION. — Travaux à *l'église* (couverture) : M. Oscar Decottignies, domicilié à Lys, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 17 p. 100.

ETAT CIVIL. — Publications. — Augustin Deblouwe, employé de tramway, et Zélia Chariet, journalière. — François Delhaye, plâtrier, et Jeanne Valkenaere, repasseuse.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

La Fête des Jubilaires du Flocon et de l'Epinette

LA RECEPTION A LA MAIRIE

Comme nous l'avons dit hier, la fête de ces deux quartiers a eu un plein succès.

Elle s'est poursuivie hier par la réception.

A 11 h. 45, un cortège a amené à la mairie en auto ces braves vieillards. Ils furent reçus dans la salle des mariages par MM. Brassart, premier adjoint au maire ; Bouche, Cailliau, Nys et Leman, conseillers municipaux ; G. Rovillain et Jérome, chefs de services à la Mairie.

M. Jules Brassart, adjoint, rend hommage au nom de l'administration, aux heureux jubilaires.

« Sous l'excellente impulsion du Comité organisateur, dit-il, des réjouissances publiques ont eu lieu pour célébrer le joyeux événement et ces manifestations de sympathie prouvent combien vous possédez l'estime de vos concitoyens. L'Administration Municipale a voulu s'associer à ces démonstrations et je tiens à vous dire combien je suis fier de l'agréable mission qui m'échoit de vous recevoir à l'Hôtel de Ville.

M. Brassart remit alors à MM. Mmes Bourgeois-Prévost et Morvillez-Tamboite, une gerbe de fleurs et le cadeau traditionnel offert aux jubilaires qui passent à la Mairie, il regrette que M. et Mme Glorieux-Ferret, ne soient pas présents, M. Ferret ayant subi une opération n'est pas encore guéri et sa fidèle compagne est infirme. Je prie MM. les membres de la Commission des Fêtes présents de bien vouloir être l'interprète de l'administration municipale auprès d'eux et leur souhaiter une meilleure santé.

L'adjoint lève son verre en l'honneur des braves jubilaires et leur souhaite longue vie et prospérité. La Musique du Blanc-Four joue « La Marseillaise ». M. Brassart donne l'accolade aux vieux jubilaires, remercie la Commission des Fêtes et la Musique d'avoir prêté son concours.

Après la réception, le cortège se remet en route, précédés des Vélos fleuris et de la Musique du Blanc-Four.

Des vins d'honneur sont ensuite offerts aux jubilaires chez M. Desreux, rue de Calais ; MM. Lemaire, président du Comité de la Fête, remet à chacun des jubilaires, un magnifique fauteuil, don des habitants des Quartiers.

L'après-midi, la fête se poursuivit par des attractions diverses.

Faites votre
"Cuisine au Gaz"
Rapidité
Propreté
Economie

A la Chambre de Commerce

Visite d'un attaché commercial. — La Chambre de Commerce a été avisée de la visite de M Juge, attaché commercial en Espagne, pour le vendredi 25 courant. M. Juge se tiendra à la Chambre de Commerce, ce jour-là, de 10 heures à midi et de 14 h. 30 à 17 heures à la disposition des industriels et des commerçants qui désireraient obtenir, dans des conversations particulières, des précisions sur le marché espagnol.

Consulat de la République Argentine. — D'un avis de M. le Préfet du Nord, il résulte que M. Luis Fristacchi Piccio vient d'être nommé consul de la République Argentine à Dunkerque, avec juridiction sur le marché du Nord, et M. Fernendo Bauer, vice-cousul de la République Argentine à Dunkerque, pour suppléer le consul en cas d'absence ou d'empêchement.

La loi sur les dommages de guerre. — Sur la proposition de son Président et après avoir entendu le rapport oral de M. Léon Marescaux, secrétaire-membre, l'Assemblée vote à l'unanimité la motion suivante :

« La Chambre de Commerce de Tourcoing,

« Considérant que certains articles relatifs aux cessions de dommages, à l'imputation des impôts dûs à l'Etat sur le montant des indemnités fixées, à la révision des décisions régulières prises par les Commissions cantonales, articles dont M. le Ministre des Finances se propose de solliciter l'insertion dans la prochaine loi de finances, sont nettement contraires aux droits reconnus aux sinistrés par la loi du 17 avril 1919 ;

« Qu'en tout état de cause, les dits articles sont de nature à entraver sérieusement la reconstitution tant immobilière que mobilière des régions dévastées ;

« Qu'ils tendent à créer, en même temps qu'un déni de justice, des inégalités flagrantes et en tous points regrettables, entre les sinistrés ;

« A l'unanimité, émet le vœu :

« Que M. le Ministre du Commerce, à qui incombe le soin de veiller à la prospérité économique du pays, et M. le Ministre des Régions Libérées, défenseur attitré des victimes de l'invasion, demandent la disjonction des articles sus-visés et leur renvoi aux Commissions compétentes ;

« Qu'au cas où certains abus, nettement établis, nécessiteraient quelques modifications au *texte de la loi du 17 avril 1919*, ces modifications ne soient proposées au Parlement, qu'après consultations des organisations, légalement constituées dans les Régions sinistrées et particulièrement qualifiées pour donner un avis ».

Le frêt de Buénos-Ayres. — Pour donner suite à une réclamation des diverses maisons ayant des comptoirs à Buénos-Ayres, à propos de la prétention émise par les Compagnies françaises de navigation de faire payer le frêt en schelling, la Chambre de Commerce a sollicité immédiatement l'intervention du Ministre du Commerce, qui est intervenu auprès du sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande.

Le régime électoral des Tribunaux de commerce. — La Chambre de commerce corroborre sans réserves les avis formulés par le Tribunal de Commerce de Tourcoing au sujet de certaines modifications projetées à la loi qui régit les élections consulaires.

Le centre téléphonique Tourcoing. — Après avoir entendu les explications fournies par son président, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres présents, une délibération conçue en ces termes :

« La Chambre de Commerce de Tourcoing,

« Vu la lettre de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes en date du 12 mai 1923 ;

« Prend acte de la décision prise par cette administration et visant :

« 1 Le rattachement direct des communes de la circonscription de Tourcoing au poste central de Tourcoing ;

« 2. L'adduction directe des 56 paires du cable Lille-Roubaix-Tourcoing au bureau de Tourcoing sans passer par Roubaix ;

« 3 La création d'un grand poste central interurbain chargé de desservir les circuits de Lille, Roubaix et Tourcoing ;

« Exprime à M. le Ministre sa reconnaissance pour la suite favorable donnée à ses desiderata :

« Emet le vœu que le projet de création de l'interurbain des trois villes soit réalisé dans le plus bref délai possible et que cet interurbain soit situé à proximité des trois villes de façon à le mettre à l'abri d'influences ambiantes et à assurer un fonctionnement impartial et régulier ».

Les colis express. — La Chambre de Commerce s'associe à un vœu émis par la Chambre de Commerce de Mulhouse tendant à ce que l'institution des colis express soit maintenu sur le réseau de l'Alsace et de Lorraine *telle qu'elle* existe actuellement et que cette institution qui présente des avantages indiscutables soit également introduite sur les autres réseaux français.

L'Orphelinat National des P.T.T. — La Chambre de Commerce décide d'accorder un subside annuel de 100 fr. à l'Orphelinat National des Postes et Télégraphes.

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Dimanche vers 11 h. 45, M. François Leleu, marchand de beurre, demeurant rue du Halot, passait rue de la Baille ; pour éviter des enfants qui jouaient sur le pavé, il fit faire un brusque écart à sa voiture qui alla démolir les volets de la maison portant le n. 126 de ladite rue.

Un essieu de la voiture fut brisé, il n'y eut que des dégâts matériels.

CONCERT PUBLIC

Jeudi 24 Mai, à 20 heures, Hall de la Bourse du Commerce, la Société l'Orphéon des Travailleurs sous la direction de M. Duforest, donnera un concert dont voici le programme : 1. De la Tombelle, Les Joueurs de Vieille, scène chorale ; 2. Beethoven, Patria chœur ; 3. Air pour Basse, par Désiré Hasse ; 4. M. Lemarchand comique de genre dans son répertoire ; 5. Hérodiade (Air de Jean) par M. Delporte ; 6. Un Mariage au Téléphone, comédie en 1 acte, de M Hennequin, jouée par MM. Lemarchand et Duforest. Intermèdes par le Club Symphonique Tourquennois. Le piano sera tenu par Mme A. Duforest.

NECROLOGIE

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de **M. Paul HOUZET,** ancien représentant de commerce, membre de la 11e section de la **Solidarité Républicaine** (Centre), décédé à *Tourcoing, le 20 mai 1923, dans sa 63e année.*

Ses funérailles auront lieu MERCREDI 23 MAI, à 8 h. 1/4.

Assemblée à la maison mortuaire, 2, rue Delobel, siège du Comité Central de la « Solidarité Républicaine ».

Nous présentons à Mme Vve HOUZET et à sa famille nos sincères condoléances.

MOUVAUX

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. Duhem, maire, assisté de M. Charles Surmont, adjoint, 15 conseillers sont présents.

Après lecture des procès-verbaux de la séance précédente, on aborde l'ordre du jour :

ENERGIE ELECTRIQUE. — Après délibération, le Conseil donne avis favorable à la demande d'une concession par l'Etat d'une distribution d'énergie électrique aux services publics.

ETABLISSEMENT D'UN GARAGE. — L'établissement du garage de trois voies aux abords de la gare de Tourcoing-les-Francs, demandé par la Compagnie du chemin de fer du Nord, est accordé, à condition que les propriétaires des terrains ne soient pas lésés.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Budgets : Compte administratif de 1922 : Recettes, 92.106 fr. 53 ; dépenses : 69.010 fr. 87 ; excédent de recettes : 23.095 fr. 66. Budget additionnel de 1923: Recettes supplémentaires, 23.095 fr. 66 ; dépenses : 1.446 fr. 11 ; excédent de recettes . 21.649 fr. 55 Budget primitif de 1924 : Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 34.794 fr Le Conseil approuve.

HOSPICE. — Compte administratif de 1922 : Recettes . 91.133 fr. 07 ; dépenses : 49.426 fr. 43 ; excédent de recettes 41.706 fr. 64. Budget additionnel de 1923 : Recettes supplémentaires : 41.706 fr. 64 ; dépenses : 33.421 fr. 49 ; excédent de recettes . 8.285 fr. 15. Budget primitif de 1924 : Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 54.424 fr. 34. Le Conseil adopte.

COMPTABILITE COMMUNALE. — Compte de gestion du Receveur et Compte administratif du Maire pour l'année 1922. Recettes : 972.039 fr. 16, dépenses : 530.575 fr. 18 ; Excédent de recettes : 441.463 fr 98. Adopté. Le Conseil adresse ses félicitations au Maire pour sa bonne gestion des deniers communaux. Le Maire remercie et assure ses collègues de son dévouement à la bonne administration de la ville.

Chapitres additionnels au budget primitif de 1923 : Recettes supplémentaires : 791.087 fr. 12 ; dépenses supplémentaires : 277.492 fr. 55. Excédent de recettes : 513.594 fr. 57. Budget primitif de 1924 . Recettes ordinaires et extraordinaires : 322.826 fr. 64 ; dépenses ordinaires et extraordinaires : 384.490 fr. 73 ; déficit : 61.664 fr 09. Le Conseil approuve. Un appel sera fait à l'Etat pour obtenir une subvention en exécution de la loi du 4 octobre 1919 pour assurer l'équilibre du budget ordinaire de 1924.

EAUX POTABLES. — Quelques explications sont données sur la question des eaux potables qui est actuellement à l'étude. Cette question est sur le point d'être résolue et le Conseil est appelée à y revenir.

Le Conseil prend acte de la subvention de 435.000 francs alloués par le ministère de l'Agriculture. Les travaux seront quelque peu retardés à cause de l'augmentation très sensible des prix de la fonte.

PRIX DU GAZ. — La Cie Desclées et Cie, informe l'administration que le gaz a subi une baisse de 3 centimes au mètre cube, mais comme précédemment, la Cie continuera à pratiquer le *prix de 0 fr. 57 chez les particuliers et mettra* un centime par mètre cube au crédit du compte d'attente qui a reçu jusqu'ici à son débit toutes les hausses, que la Cie n'a pas appliquées à la clientèle.

ELECTRIQUE LILLE TOURCOING. BOUQUETS LUMINEUX.— Une demande de la Cie des tramways de L. R. T. concernant la pose d'un bouquet lumineux à l'arrêt du Triez de Mouvaux, *dont la pose et les frais d'entretien et d'allumage* seraient à la charge de la Ville, est repoussée. En effet, un bec de gaz, récemment posé par la Ville, se trouve être placé à quelques mètres *droit arrêt*

MUSIQUE MUNICIPALE. HABILLEMENT. — Une demande de la Commission administrative de la musique municipale tendant à l'obtention d'une subvention extraordinaire de 3.000 francs pour l'habillement des nouveaux Sociétaires, est ajournée pour manque d'éléments de discussion.

SOCIETE COLOMBOPHILE « ENTENTE MOUVALLOISE ». Une demande de cette Société qui sollicite de la Ville un don pour le concours qu'elle organise au profit du monument aux enfants de Mouvaux morts pour la France, n'est pas accueillie favorablement par le Conseil, ce dernier ne voulant pas créer de précédent. La Ville a déjà voté une somme de 10.000 francs pour l'érection dudit monument en s'engageant à voter le complément de la somme nécessaire en cas de besoin et aura à supporter également des dépenses de fondation.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES. TAUX DE L'ALLOCATION. — Sur la proposition du Maire, le Conseil maintient pour une durée de quatre années à partir de Janvier 1924, le taux de 130 francs par an alloué par enfant pour l'assistance aux familles nombreuses. La somme maximum fixée par la loi et dans laquelle participe l'Etat et le Département est 90 fr. par an, c'est donc une somme de 30 francs que la Ville décide de mettre à sa charge au profit de chaque assisté.

TUERIE PARTICULIERE DE M. FROMONT. AVIS. — Le Conseil émet un avis favorable à la demande de M. Félix Fromont, tendant à la *création d'une tuerie particulière au Petit-Tourcoing.*

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Le Conseil décide de renvoyer cette question à l'étude de la Commission des finances. Plusieurs propositions intéressantes sont faites par des membres de l'assemblée. Le huit clos a été ensuite prononcé.

ETAT CIVIL. — Publications. — Jules Carnette maçon à Tourcoing et Bertha Debliquy, piqurière. — Eugène Van Merhaeghe, journalier et Marie Lefebvre encaisseuse à Tourcoing. — Décès. — Selosse Célestine, épouse Odoux, 80 ans, rue Thiers, 1.

RHUM NEGRITA
BARDINET · BORDEAUX

BONDUES

CARROUSEL. — Dimanche 27 mai, grand carrousel en voiture, organisé par les Amis-Réunis du Mont de Bondues. 500 fr. de prix en espèces.

L'inscription se fera à partir de 15 h. à l'Epée Royale. Le cortège se formera à l'estaminet du Vélo, au Rosier de Mouvaux.

Un carrousel aura lieu également, il est réservé aux enfants. 50 fr. de prix en nature.

La musique municipale prêtera son concours à la fête.

EN BELGIQUE

UN ENTOLAGE QUI FINIT MAL A BRUXELLES

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un industriel de Forest était victime d'un important vol à l'entolage. Une jeune et jolie fille, rencontrée dans un café du boulevard Adolphe Max, l'avait délesté, dans un hôtel du boulevard Emile Jacqmain, tandis qu'il dormait, d'une somme de 5.000 francs et de son chronomètre en or. Dès la constatation du vol par le préjudicié, à son réveil, il alla narrer sa mésaventure à la police de la 4e division, rue de Ligne, à qui il donna un signalement aussi complet que possible de la jolie entôleuse. Ce signalement fut communiqué aux agents de la brigade judiciaire du Marché-au-Charbon qui, aussitôt, se mirent à la recherche de la voleuse Les policiers eurent tôt fait d'identifier celle-ci. C'est une nommée Aline Molderez, âgée de 24 ans, une professionnelle de ce genre de vol. Vers le soir, deux agents judiciaires rencontrèrent cette femme rue Verte. Dès qu'elle reconnut les policiers, la jeune fille se débarrassa subrepticement d'une enveloppe qui, naturellement fut ramassée. Elle contenait une somme de 1.600 francs en billets de banque. Arrêtée et interrogée, Aline Molderez fit des aveux complets.

Elle avait acheté pour 2.500 francs de vêtements et de linge fin et se proposait de partir, le soir même, pour Paris par le train de 23 h. 20. Elle avait de quoi vivre pendant quelques jours, en attendant qu'elle eut trouvé une « situation » dans l'un ou l'autre dancing à la mode.

Et tous ces beaux projets étaient devenus irréalisables par suite de l'intervention intempestive, selon elle, des policiers judiciaires.

Aline Molderez a été mise à la disposition de M. Paul